

LIBRE COURS

LA REVUE DE REPORTERS SANS FRONTIÈRES POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION - N°06

Trimestriel
Été 2013
2€
www.rsf.org



ÉTATS-UNIS

«WATERFADETTE»
ET BIG BROTHER

JOURNALISTES EN EXIL

UN SOUTIEN
SANS FRONTIÈRES

IRAN

DES ÉLECTIONS
PORTEUSES D'ESPOIR

1. SANS LIBERTÉ DE L'INFORMATION, PAS DE CONTRE-POUVOIR

À l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier, Reporters sans frontières a lancé une nouvelle campagne accompagnant la publication de sa liste des prédateurs de l'information. Deux opérations ont eu lieu le jour même à Paris, à la station de métro Opéra et devant le Centre Pompidou.



© BETC

2. APPEL DU CHÂTELET POUR LA GRÈCE

Le 18 juin 2013, suite à la fermeture brutale de l'audiovisuel public en Grèce, Reporters sans frontières a organisé, en partenariat avec *Mediapart*, une soirée de soutien à la liberté de l'information, au théâtre du Châtelet, à Paris. Cette soirée, ponctuée de témoignages poignants et engagés, fut l'occasion de lancer un appel aux autorités grecques les exhortant à ne pas faire l'économie de la démocratie. Mise en ligne sur rsf.org, une pétition demandant au gouvernement grec de garantir la liberté de l'information a recueilli près de 5 000 signatures.
(cf. page 11)



© François Guillot / AFP Photo

3. UN ALBUM FRUIT DE LA SOLIDARITÉ

Pour la première fois, Reporters sans frontières propose au grand public de participer au financement de son légendaire album «100 photos pour la liberté de la presse». Grâce à la plate-forme de crowdfunding KissKissBankBank, les internautes donateurs ont pu, pendant trente jours, suivre en temps réel la création d'une édition exceptionnelle consacrée au célèbre dissident chinois Ai Weiwei.



© RSF



LUTTER CONTRE L'INDUSTRIE DU SILENCE

Christophe Deloire | Directeur général de Reporters sans frontières

Début juin, au Château royal de Varsovie, Reporters sans frontières recevait le prix de la liberté d'expression de l'Association internationale des clubs de la presse (IAPC). Alors que l'ancien président polonais Lech Wałęsa, lauréat du prix Nobel de la paix, nous remettait le trophée lors d'une cérémonie fastueuse, le président de RSF International, Gérald Sapey, et moi pensions à une phrase du reporter Ryszard Kapuscinski : «Le silence est un signe de malheur, et souvent de crime.» Le légendaire journaliste polonais demandait : «Combien de personnes travaillent pour l'industrie du silence ?» En tout cas, l'effectif est beaucoup plus élevé que celui de l'industrie de la vérité.

Organisée le 4 juin 2013, la cérémonie marquait un double anniversaire. Le 4 juin 1989, grâce au combat de l'ancien leader du syndicat Solidarnosc,

la Pologne tenait ses premières élections démocratiques. Le même jour, à Pékin, le vent de liberté porté par la jeunesse chinoise s'échouait dans le sang contre les blindés de la place Tiananmen. Les délégués des clubs de la presse réunis au sein de l'IAPC ont voulu saluer nos «exceptionnelles contributions à la défense ou à la lutte pour la liberté d'expression, à la création de conditions ou aux efforts de soutien à la liberté de parole».

Notre organisation doit ce prix à ses salariés, à Paris et à l'étranger, à ses correspondants dans l'ensemble du monde, mais aussi à vous, ses adhérents.

«Le silence
est un signe
de malheur, et
souvent de crime»

Nous en sommes aussi redevables aux membres du conseil d'administration, qui depuis des années ont donné son influence à Reporters sans frontières. C'est l'occasion de rendre un hommage ému et respectueux à tous ceux qui ont décidé de passer le relais et grâce à qui, depuis des années, Reporters sans frontières a été honorée par de nombreux prix : le prix Lorenzo Natali de la Commission européenne de défense des droits de l'homme et de la démocratie dans les années 90, le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit du Parlement européen en 2005, un Emmy Award de l'Académie américaine des arts et des sciences de la télévision en 2006, la médaille Charlemagne pour les médias européens en 2009, et beaucoup d'autres.

L'assemblée générale de l'organisation a procédé le 25 juin au renouvellement de l'instance stratégique. Au total, onze nouvelles personnalités issues du journalisme et des médias intègrent notre conseil, et c'est une excellente nouvelle que de bénéficier désormais de leur vision. Sortants, restants, entrants, nous sommes tous liés par une même histoire, un même combat et plus encore le même idéal. ■

GRAND
ANGLE



Des manifestants protestent devant le Capitole aux États-Unis contre les programmes de surveillance de la NSA. Washington, juin 2013.

ÉTATS-UNIS

LA CHASSE AUX SOURCES DES JOURNALISTES ET SON LOT DE SCANDALES

Benoît Hervieu | Responsable du bureau Amériques

Aucun gouvernement américain avant celui de Barack Obama n'avait autant cherché à démasquer les sources des journalistes, au nom de l'impératif de la sécurité nationale. Une logique difficilement compatible avec les garanties du Premier amendement de la Constitution que de récents scandales mettent *a fortiori* à l'épreuve.

Superficie : [2011] 9 629 048 km²

Population [2013]: 315 647 654

Capitale : Washington, DC

Chef de l'État : Barack Obama

32^{ème} sur 179 dans le classement mondial de la liberté de la presse 2013



Marqué par une nette régression des libertés publiques, des scandales d'écoutes à grande échelle et même des emprisonnements de journalistes refusant de révéler leurs sources à la justice fédérale, le double mandat de George W. Bush avait fortement fait douter de sa réputation historique le pays de la Liberté. Le problème demeure, hélas, entier sous le second mandat de Barack Obama, dont l'entrée en fonction n'avait que trop brièvement soulagé les défenseurs du Premier amendement.

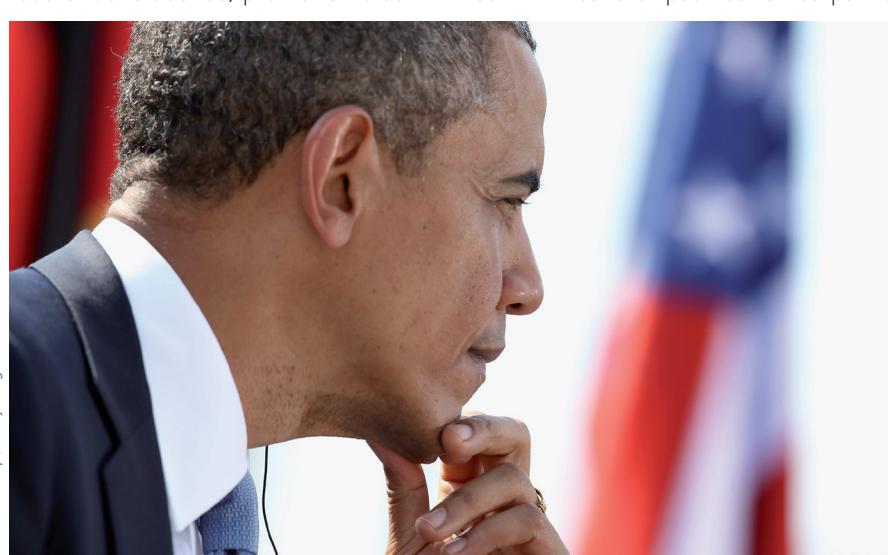
En effet, en mars 2009, la circulaire Holder (du nom de l'actuel ministre fédéral de la Justice) promettait d'ouvrir

enfin les vannes de l'information sensible. Même la moins reluisante. Enfin le Freedom of Information Act, promulgué par George W. Bush quelques jours avant son départ de la Maison Blanche, allait s'appliquer pleinement et lever le voile sur les pires abus des droits de l'homme commis à l'extérieur par la première puissance mondiale au nom de sa sécurité. Volte-face en mai suivant. Les tortures numérisées d'Abou Ghraïb, de Guantanamo et autres prisons secrètes de la CIA sortent du champ de la circulaire Holder et finalement de la loi. Mais elles circulent sur Internet, parfois sur WikiLeaks et pour certaines par les

bonnes grâces d'un jeune soldat, un temps mobilisé en Irak, Bradley Manning, dont le procès devant une cour martiale du Maryland s'est ouvert le 3 juin dernier. Quatre ans et six *whistleblowers* (« donneurs d'alerte ») inculpés ou condamnés plus tard, l'administration Obama semble avoir choisi non seulement son camp mais aussi sa méthode: à la source. Traquer et tracer ces indiscrets, souvent issus des services de renseignement, qui osent faire « fuiter » l'information classifiée en direction des médias. Ces « donneurs d'alerte » étaient moitié moins à être inculpés pour ce grief, à l'appui du Espionage Act de 1917 en quarante ans de guerre froide que sous l'administration actuelle.

«WATERFADETTE» ET BIG BROTHER

La chasse aux sources a néanmoins un prix. Ou plutôt deux. Non seulement elle n'efface en rien le problème posé par le contenu promulgué, mais elle compromet l'un des piliers du journalisme, et donc de la liberté de l'information, que constitue la protection des sources. Car remonter à la source impose d'en pister le bénéficiaire. Et c'est ainsi que le 13 mai dernier, l'agence Associated Press (AP) a révélé avoir reçu confirmation du ministère de la Justice que les relevés ou «fadettes» de vingt de ses combinés téléphoniques avaient été saisis à son insu un an plus tôt. Motif ? Officiellement



Le président Barack Obama, Berlin, 2013.

aucun, mais pour AP, cet épulage de conversations privées est à relier à une dépêche publiée par l'agence, le 7 mai 2012, détaillant une opération de la CIA qui avait permis de déjouer un attentat contre un avion de ligne américain en partance du Yémen. Quelques jours plus tard, le *Washington Post* révélait à son tour que le FBI avait pisté le badge magnétique d'accès au département d'État et la boîte email privée du journaliste de la chaîne *Fox News*, James Rosen. La source présumée de celui-ci, l'ancien fonctionnaire du département Stephen Jin-Woo Kim, fait à présent l'objet de poursuites pour avoir livré des documents confidentiels relatifs à un tir nucléaire nord-coréen, en réplique aux sanctions de l'ONU contre Pyongyang. Ces affaires, et surtout la première, ont encore démontré la nécessité d'une «loi bouclier» protégeant les sources des journalistes et des blogueurs au niveau

« Neuf géants de l'Internet [...] auraient facilité [...] l'accès aux données de leurs utilisateurs au FBI et à la NSA »

fédéral, alors que cette garantie légale ne leur est, pour l'heure, reconnue que dans 34 États de l'Union. Or, à peine l'administration Obama a-t-elle promis l'introduction d'une nouvelle loi en ce sens au Congrès, que le *Washington Post* et le quotidien britannique *The Guardian* – plus tard suivi par le canadien *The Globe and Mail* – ont porté à la connaissance du public l'un des plus retentissants scandales d'espionnage généralisé sur Internet.

Selon ces révélations, la société Verizon livre chaque jour les détails des appels téléphoniques de millions de citoyens américains et étrangers à la National Security Agency (NSA). Neuf géants de l'Internet, dont Microsoft, Yahoo, Facebook, Google, Skype et Apple auraient facilité, quant à eux, l'accès aux données de leurs utilisateurs au FBI et à la NSA et à son équivalent britannique, le GCHQ (Government Communication Headquarters), au titre du très confidentiel programme Prism.

L'auteur revendiqué des fuites, un ancien analyste de la CIA de 29 ans nommé Edward Snowden, risque-t-il désormais le même sort qu'un Bradley Manning dont une condamnation à perpétuité pourrait servir à faire un exemple ? La question se pose en même temps que celle de l'efficience réelle d'une «loi bouclier», alors que tout citoyen semble assujetti à une surveillance d'envergure. ■



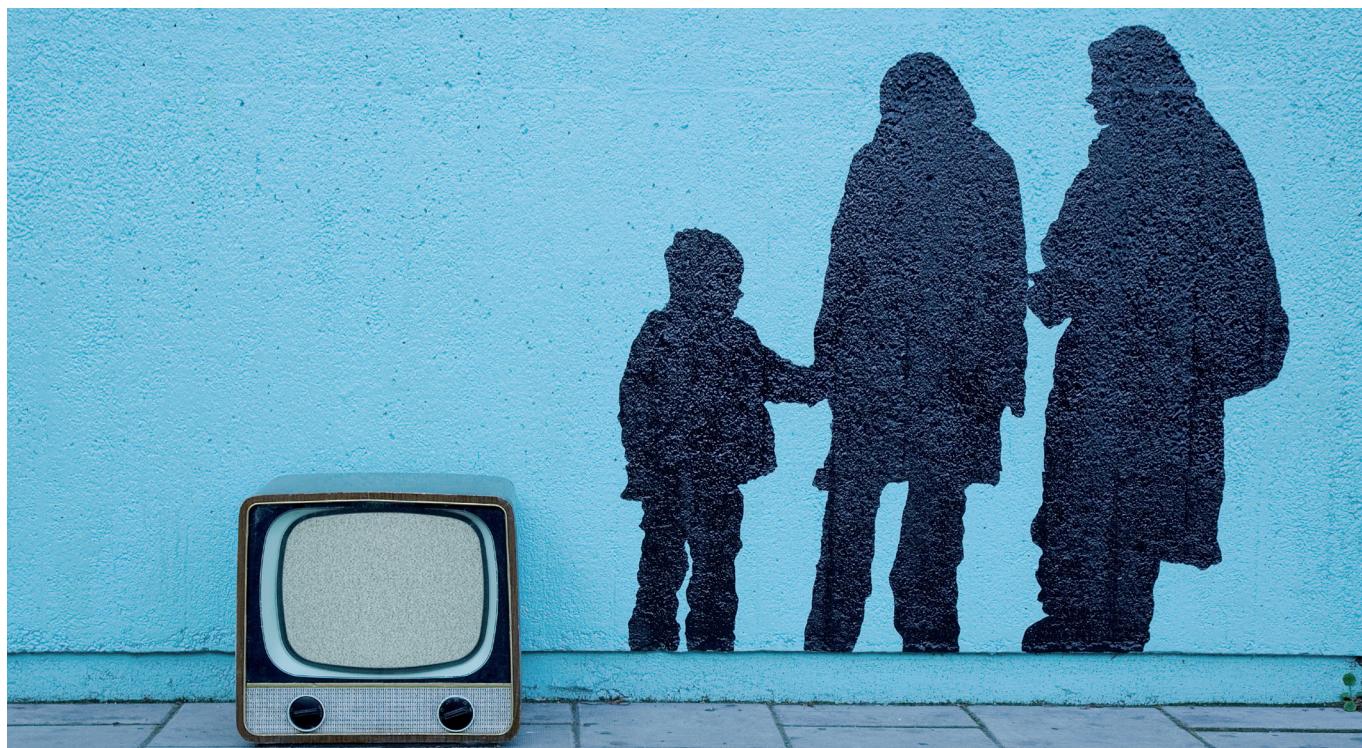
Des manifestants se réunissent en soutien au donneur d'alerte Bradley Manning, devant le tribunal où il doit être jugé en cour martiale. Fort Meade, Maryland, juin 2013.

CSA : UNE DÉRIVE INTERVENTIONNISTE QUI INQUIÈTE LA PROFESSION

FRANCE

Johann Bihr | Responsable du bureau Europe et Asie centrale

Conformément aux recommandations du rapport Lescure, le gouvernement envisage d’élargir le champ de compétences du Conseil supérieur de l’audiovisuel (CSA), notamment sur Internet. Au sein des rédactions et des sociétés de production, les ingérences du Conseil dans le traitement éditorial de l’information suscitent de réelles inquiétudes.



Un jour, une mise en garde de France Télévisions pour un reportage sur la guerre au Mali comportant quelques images jugées «difficilement soutenables». Un autre, une admonestation à l’adresse de la chaîne D8 pour un reportage sur «les caïds des cités» susceptible de «constituer une atteinte à l’ordre public» voire «d’inciter à la délinquance». Un troisième, de sévères remontrances quant à la façon de conduire des interviews à caractère certes sensible, comme celle de Dodo la Saumure sur France 2 ou des proches de Mohamed Merah sur France 3. Rarement le Conseil supérieur de l’audiovisuel (CSA) aura autant manifesté sa vigilance. Faut-il s’en inquiéter?

Garantes de principes aussi louables que la protection de l’enfance, la promotion de la diversité ou encore l’égalité entre hommes et femmes sur les ondes, la haute instance paraît, cette fois, sortir de

son rôle en allant jusqu’à se prononcer sur des choix éditoriaux ou de montage. Une attitude contraire à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme, qui rappelle que nul ne saurait «se substituer à la presse pour dire quelle technique particu-

lière de compte-rendu les journalistes doivent adopter pour faire passer l’information, l’article 10 protégeant, outre la substance des idées et informations exprimées, leur mode d’expression».

Même si le CSA ne s’est pas transformé en bureau de la censure, une application tâtilonne des conventions et cahiers des charges imposés par l’État aux médias audiovisuels, n’est pas sans risque pour la liberté de l’information. Seule une atti-

ture souple, qui mette au premier plan le droit à l’information du public et l’autorégulation, honorerait une institution que la loi définit comme le «garant de l’exercice de la liberté de communication audiovisuelle». Une définition peu en phase avec le récent - et très

contesté - projet de recommandation sur le «traitement des conflits internationaux, des guerres civiles et des actions terroristes», où le CSA se fait même défenseur des intérêts stratégiques de la France.

Les réformes annoncées de fonctionnement de l’institution ne pourront faire l’économie d’une réflexion sur ce nécessaire rééquilibrage entre posture de contrôle et protection des libertés. ■



© AFP Photo / Atta Kenare

IRAN

ESPOIRS MODÉRÉS POUR LES LIBERTÉS APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Reza Moini | Responsable du bureau Iran-Afghanistan

Toujours classé parmi les premières prisons du monde pour les journalistes et les net-citoyens, l'Iran tournera bientôt la page des années Ahmadinejad. Réputé «modéré», Hassan Rohani, vainqueur de la présidentielle du 14 juin, n'en reste pas moins un fidèle du régime et de son Guide suprême.

**IRAN**

Superficie : 1 648 195 km²

Population : 77 000 000

Capitale : Téhéran

Langue : persan

Chef de l'État (Guide suprême) : Ali Khamenei

Président : Hassan Rohani

174^{ème} sur 179 dans le classement mondial de la liberté de la presse 2013

26 journalistes emprisonnés

25 net-citoyens emprisonnés

En Iran, «on n'a pas voté pour élire un président. On a voté pour qu'un candidat ne le devienne pas». De fait, les huit candidats admis à se présenter, le 14 juin dernier, à la onzième élection présidentielle l'ont été avec l'aval du conseil des Gardiens de la Constitution de la République islamique, dont tous les membres sont désignés par le Guide suprême, Ali Khamenei.

Certes, les iraniens n'ont pas oublié la tragique séquence de l'élection précédente, celle du 12 juin 2009, qui avait frauduleusement porté à la présidence Mahmoud Ahmadinejad, grand prédateur de la liberté de l'information. Et peut-être est-ce l'origine de leur mobilisation massive qui les a conduit, cette fois, à élire le candidat le plus à distance des visées du Guide suprême. Malgré la répression. Malgré les tentatives de verrouillage du vote. Malgré les blocages dressés contre toute couverture internationale du scrutin. Faut-il dès lors s'attendre à un appel d'air dans l'un des pays champions de la censure, où 26 journalistes et presque autant de net-citoyens endurent les pires conditions carcérales et où seul l'«Internet islamique» imposé par le régime est accessible à la population ?

Même réputé à distance ou «modéré», l'élu du 14 juin, Hassan Rohani, n'en reste pas moins un mollah suffisamment proche du Guide suprême. Depuis la révolution de

1979, l'homme a siégé dans presque tous les organes sécuritaires du pays. Depuis quinze ans, il officiait même comme représentant personnel du Guide dans les rangs du haut conseil de sécurité nationale. Autrefois émissaire de l'ayatollah Khomeini chargé de liquider l'armée du Shah, Hassan Rohani fut également membre du conseil de guerre puis commandant de la défense antiaérienne durant la guerre contre l'Irak, de 1980 à 1988. Cumulard, Hassan Rohani émargea longtemps au sein du conseil de discernement, la plus haute instance décisionnelle du régime, et prit la présidence, il y a huit ans, du Centre d'études stratégique de la République islamique. C'est enfin de sa main qu'ont été signés, en 2003, les accords nucléaires si chers au régime de Téhéran.

Hassan Rohani n'aura donc pas été seul à mobiliser l'électorat iranien et sa frange réformatrice. Cette mobilisation doit avant tout à la crise sociale, économique et politique qui traverse un pays toujours sous la coupe d'un régime répressif mais divisé. Contraint aux concessions face aux sanctions internationales, les mollahs en sont réduits à contenir de la façon la plus féroce ce qu'ils redoutent le plus : un printemps iranien sur le modèle des révoltes arabes à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux. Scandaleux, les noms de journalistes emprisonnés au soir du 14 juin, une société civile jeune et mobilisée a fait passer un message au régime. L'entendra-t-il ? ■

ASSISTANCE JOURNALISTES EN EXIL, UN SOUTIEN SANS FRONTIÈRES

Martial Tourneur | Responsable du bureau Assistance

En 2012, ils sont près de quatre-vingt-dix à avoir fui l'arbitraire, les promesses d'incarcération, la répression et les menaces régnant dans leur pays. La tendance se confirme en ce premier semestre 2013. Soutenir ces journalistes, victimes de leur engagement en faveur d'une information libre, est plus que jamais nécessaire.

Le conflit syrien a précipité le départ de dizaines de journalistes, trop exposés à l'insécurité et pris pour cible par un régime obsédé par la volonté de cacher aux yeux du monde l'ampleur des violations des droits de l'homme.

L'hémorragie continue en Iran. Quatre ans après la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la République islamique, plus de deux cents professionnels des médias ont fui. Le musèlement de la presse continue au-delà des frontières du pays. Le scrutin présidentiel de juin 2013 a été marqué par de nombreuses menaces et intimidations de proches de journalistes exerçant depuis l'étranger.

Chaque mois, la violence des miliciens somaliens d'Al-Shabaab provoque le départ de journalistes craignant pour leur vie. Jour après jour, l'arbitraire et la tyrannie du régime d'Asmara, en Érythrée, poussent des acteurs de l'information sur le chemin de l'exil. Les professionnels des médias sri lankais

refusant de suivre la ligne éditoriale dictée par le gouvernement de Colombo doivent parfois fuir face à la gravité des menaces.

PRÈS DE 90 JOURNALISTES CONTRAINTS À L'EXIL EN 2012

Le départ forcé ne signifie que rarement la fin des menaces et des difficultés. Les professionnels de l'information fuyant leur pays échouent le plus souvent dans des pays limitrophes. Les frontières sont largement poreuses pour les émissaires des régimes qu'ils cherchent à fuir, et les témoignages de surveillance et de menaces de journalistes en exil par des représentants d'ambassades ou des agents de leur pays d'origine sont nombreux.

Consciente de la vulnérabilité de ces acteurs de l'information, bannis pour avoir tenté d'ouvrir une fenêtre sur la réalité quotidienne de leurs concitoyens, Reporters sans frontières lutte jour après jour pour les soutenir, dans l'espoir qu'ils puissent un jour reprendre la plume et leur combat. ■

Retrouvez le bilan de l'action de soutien de Reporters sans frontières pour 2012 et les témoignages sur le site 20juin.rsf.org. ↗



Depuis janvier 2013...



51% des journalistes bénéficiaires sont en exil



Plus de 60 demandes de protection internationale soutenues



22% des bourses octroyées à des journalistes syriens

FOCUS

20juin.rsf.org

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin 2013, Reporters sans frontières publie le témoignage de six journalistes ayant dû se résoudre à quitter leurs pays pour assurer leur sécurité.

Originaires de Syrie, d'Iran, d'Érythrée, de Somalie et du Sri Lanka, ils témoignent de la situation de la liberté de l'information dans leur pays, des circonstances de leur départ et des défis de l'exil. Chacun nous rappelle à quel point informer est un métier dangereux, exercé parfois au péril de sa vie et de sa liberté.

ALBUM LE CÉLÈBRE DISSIDENT CHINOIS AI WEIWEI S'ENGAGE AUPRÈS DE REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Le prochain album publié par Reporters sans frontières est consacré à Ai Weiwei, artiste de renommée internationale et célèbre dissident chinois.

Avec l'album *100 photos de Ai Weiwei pour la liberté de la presse*, Reporters sans frontières présentera en septembre les images de son nouvel ambassadeur. À l'appui d'un portfolio proposant en exclusivité des images inédites, les lecteurs pourront découvrir une série de clichés explosifs sur les filatures de la police secrète chinoise.

Le travail de Ai Weiwei embrasse l'art contemporain, la sculpture, l'architecture, la photographie, les films ainsi que la critique sociale et politique. Il compte à son actif plus d'une cinquantaine d'expositions individuelles. Son engagement

auprès de Reporters sans frontières s'inscrit dans le prolongement de ses interventions sous forme de manifestes, visant à dévoiler et relayer le plus largement possible des informations « sensibles » qui relèvent du domaine public mais passées sous silence par les autorités chinoises.

Parmi ses œuvres les plus emblématiques, l'artiste s'est illustré en 2009 en publiant la liste des noms des milliers d'écoliers décédés lors du tremblement du terrre du Sichuan. Il présente actuellement à la Biennale de Venise, une création imitant la cellule de prison

dans laquelle il fut détenu en 2011.

Militant de longue date pour le droit à l'expression individuelle, Ai Weiwei est également très actif au quotidien sur les réseaux sociaux, et défend inlassablement la nécessité de construire une œuvre artistique de grande envergure allant de pair avec une dénonciation citoyenne du manque de liberté dans son propre pays.

100 photos de Ai Weiwei pour la liberté de la presse sera en vente en kiosques et en librairies, le 12 septembre au prix de 9,90 €.

SYRIE ROZANA, UNE RADIO SYRIENNE LIBRE À PARIS

Le 26 juin 2013 a eu lieu, à Paris, le lancement de Radio Rozana avec le soutien de Reporters sans frontières, en partenariat avec Canal France International, la Fédération internationale des ligues de droits de l'homme, International Media Support et Radio Netherlands.

Radio en langue arabe, créée et animée par des syriens en exil, Rozana s'appuie sur un réseau de 30 correspondants qui s'efforcent de rapporter l'ampleur de la répression, malgré les risques. Les programmes

sont actuellement diffusés via Internet sur www.rozana.fm, au rythme de deux heures par jour.

Face à la propagande d'État et à la multiplication des médias partisans, Rozana s'est fixé pour objectif de contribuer à l'émergence d'une nouvelle culture journalistique, soucieuse du respect de la diversité des points de vue. Outil précieux de contact avec les syriens de l'intérieur, elle propose une analyse de l'actualité indépendante et sans agenda politique ni religieux.



L'AGENDA

12 SEPTEMBRE 2013

Sortie de l'album "100 photos de Ali Weiwei pour la liberté de la presse"

7 AU 13 OCTOBRE 2013

Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre

NOVEMBRE 2013

Prix Reporters sans frontières pour la liberté de la presse

5, 6 ET 7 NOVEMBRE 2013

Assises internationales du journalisme

GRÈCE POUR UN « PRINTEMPS DES MÉDIAS »

Christophe Deloire s'est rendu à Athènes le 13 juin dernier, au lendemain de la fermeture brutale du groupe audiovisuel public grec (ERT). Devant les médias internationaux couvrant les événements et lors d'une allocution au siège du groupe, le secrétaire général de Reporters sans frontières a condamné, avec fermeté, la décision aberrante du gouvernement de fermer l'ensemble des chaînes publiques du pays, et a appelé à un « Printemps des médias » en Grèce qui s'appuierait sur une loi fondamentale sur la liberté de la presse.

La fermeture du groupe ERT a privé un pays européen d'un service public d'information, alors même qu'il s'agit d'un critère fondamental pour adhérer à l'Union européenne. Le Conseil d'État hellénique a heureusement invalidé la décision du gouvernement, et des réformes en profondeur du groupe ERT sont attendues. Reporters sans frontières n'en reste pas moins très préoccupée par la situation des journalistes grecs et demeure extrêmement vigilante quant à la suite des événements. (cf. page 2)

VIETNAM

MOBILISATION EN LIGNE POUR TRENTE-CINQ BLOGUEURS

Benjamin Ismaïl | Responsable du bureau Asie-Pacifique

Au début du mois de juillet 2013, Reporters sans frontières a mis en ligne une pétition exigeant la libération immédiate de 35 blogueurs et net-citoyens emprisonnés par le régime. La levée de la censure et l'abrogation des textes législatifs utilisés contre les acteurs de l'information, en particulier les articles les plus répressifs du code pénal ont permis aux autorités de justifier les arrestations de voix dissidentes.

Au Vietnam, les blogueurs apportent une information alternative, indépendante du pouvoir. Ils enquêtent sur la corruption, les problèmes environnementaux, les perspectives politiques du pays, etc. Les vagues d'arrestations de blogueurs, net-citoyens et journalistes se succèdent depuis plusieurs années. Avec à l'esprit les révoltes arabes, les autorités vietnamiennes ont accru la répression pour parer à toute « déstabilisation »

du régime. Le 9 janvier 2013, un tribunal condamnait 8 blogueurs et cyber-activistes à des peines allant de quatre à treize ans d'emprisonnement. Un total de soixante-cinq ans d'emprisonnement et de 30 assouagements à résidence a alors été prononcé.

Les derniers arrêtés, Dinh Nhat Uy et Pham Viet Dao, risquent également de lourdes peines de prison ferme pour leurs activités en ligne. La plupart des blogueurs emprisonnés à ce jour ont été condamnés pour « subversion », « propagande contre l'État », ou « tentative de renversement du gouvernement ». C'est le cas de Dieu Cay, l'avocat Le Quoc Quan, et les blogueurs Paulus Lê Son, Ta Phong Tan, Tran Huynh Duy Thuc ainsi que Nguyen Tien Trung. Leurs proches ne sont pas épargnés et subissent eux aussi la diffamation et le harcèlement constants des autorités. ■



Un blogueur vietnamien, consultant les actualités sur son ordinateur portable. Hanoï, juin 2013.

© AFP Photo / Hoang Dinh Nam

INTERVIEW

« MIEUX VAUT SOUTENIR UNE CAUSE QUI NOUS EST CHÈRE QUE DISPERSER SON AIDE »

Notaire à Paris et maître de conférences associé à l'Université Paris-Dauphine, maître Marceau Clermon accompagne avec fierté les démarches de legs et de donations en faveur d'associations.

Propos recueillis par Agathe Brenguier

En quoi consistent un legs et une donation ?

» Une donation, immédiate et irréversible, se fait de son vivant. Un legs ne s'exécute qu'au décès de la personne et a pour support un testament. Tout le monde peut le faire mais une partie du patrimoine revient aux possibles héritiers réservataires.

Que recommandez-vous à ceux qui s'engagent dans ces démarches au bénéfice d'une association ?

» Il faut s'assurer de la faisabilité de

l'acte en contactant le service juridique de l'association puis son notaire personnel. Il faut aussi se renseigner sur l'association soutenue afin d'être sûr de son choix. Enfin, je conseille de donner à une seule cause qui nous est chère plutôt que de disperser son aide.

Quel est votre rôle dans ce cas de figure ?

» Les notaires accompagnent une personne dans un choix préétabli. Ils ont à ce sujet un devoir de réserve et doivent s'assurer que les décisions du bienfaiteur ont été prises de manière libre et éclairée.



Est-ce humainement important de prendre part à un tel projet ?

» Par ces démarches naissent de grands projets, comme des fonds de dotation pour la recherche ou la culture. C'est un engagement dont on peut être fier. Le notaire s'implique personnellement, au-delà de sa mission de notariat.

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE TRANSMETTRE AUJOURD'HUI POUR LES LIBERTÉS DE DEMAIN

RECEVEZ
GRATUITEMENT
ET EN TOUTE
CONFIDENTIALITÉ
NOTRE BROCHURE



DEMANDE D'INFORMATIONS

à retourner à : Reporters sans frontières - Service successions
47 rue Vivienne - 75002 Paris - Téléphone : 01.44.83.84.83 - www.rsf.org

OUI.

je souhaite recevoir gratuitement et en toute confidentialité une brochure d'information sur les legs, les assurances-vie et les donations au profit de Reporters sans frontières

OUI.

je souhaite m'entretenir avec la responsable des successions

M.

Mme

Mlle

Nom

Prénom

N° et rue

N° Apt, étage

Bâtiment

Lieu-dit

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Je souhaite être contacté entre...h et...h

Email

Reporters sans frontières s'engage à la confidentialité la plus absolue en matière de successions.
N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.